

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 12.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSÉRIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A Roubaix, aux bureaux du journal.

ROUBAIX, LE 1<sup>er</sup> MAI 1883

LES ALLIANCES

Si vous votez pour les candidats du Maréchal, l'Europe va nous déclarer la guerre.

Qui de nous n'a point lu cent fois cette phrase, dans les feuilles radicales pendant la période du Seize-Mai?

Et les radicaux, affirmant que l'élection des candidats conservateurs équivalait à une déclaration de guerre, mentaient effrontément.

Mais, disciples dégénérés de Machiavel, ils poursuivaient une fin déterminée par de honteux moyens.

Pendant la période du Seize-Mai, le duc Decazes était ministre des affaires étrangères.

Deux années auparavant, en 1875, le duc Decazes avait, à force d'habileté, de souplesse et de ténacité, empêché l'Allemagne de nous déclarer une nouvelle guerre.

Le duc Decazes avait rompu l'alliance des trois empereurs; et la Russie avait opposé son veto à la réalisation du plan de Bismarck.

C'était sous le gouvernement de ce même ministre — le seul qui ait montré depuis longtemps des qualités diplomatiques de premier ordre — que les radicaux soutenaient que la guerre était près d'éclater.

Il mentaient! L'histoire d'aujourd'hui prouve que les gouvernements radicaux seuls isolent la France et l'exposent aux plus graves dangers.

Témoin: la triple alliance, qui peut être demain la quintuple alliance.

Cette coalition d'États voisins est formée contre la France.

L'Italie, qui joue le rôle d'enfant terrible, proclame ce but par ses journaux et dans les discours de ses hommes politiques.

L'Europe veut s'opposer à l'expansion intellectuelle et morale de la France révolutionnaire: la désarmer pour l'empêcher de nuire.

Nous sommes en quarantaine. L'Allemagne nous inonde de ses produits et nous ruine commercialement.

L'Italie guette le moment de nous ravir Nice et la Savoie, qui se sont volontairement données à nous.

L'Angleterre s'en prend à nos colonies.

La Russie nous considère comme un foyer de révolutions.

Elle a raison.

Nos journaux ne peuvent-ils pas librement exciter les nihilistes, et applaudir à leurs tentatives criminelles?

L'Espagne, à peine guérie d'une longue révolution, redoute que notre contact et notre exemple ne la jettent de nouveau dans la guerre civile.

Partout des ennemis, ou des indifférents.

Pas un seul ami, pas un seul!

Voilà les résultats désolants de quatre années de radicalisme appliqué au gouvernement de notre pays.

Comme nous pourrions nous écrier avec raison: « Prenez garde! ne votez pas pour les candidats révolutionnaires.

L'Europe nous regarde, nous surveille, attend le moment d'en finir avec l'ère des révolutions, ouverte par la France.»

La sainte alliance des Rois s'est reformée contre la République rouge.

Si les trois cent soixante-trois nous répandaient que nous faisons appel à l'étranger, nous pourrions leur jeter à la face les exemples du passé.

Nous ne le ferons pas.

Nous disons à la France et à son gouvernement: Jetez les yeux au-delà de nos frontières; voyez l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche s'unissant contre nous; voyez les autres pays se méfiant de nous.

Recherchez la cause de cet isolement; et ne poursuivez pas une politique aussi périlleuse.

Retournez aux traditions diplomatique et politique par lesquelles nous étions rentrés dans le concert européen; et dont l'abandon nous a fait sortir.

Songez à la France toujours; et ne semez plus la discorde parmi les citoyens.

Soyez vigilants, et gardez-vous des excitations révolutionnaires.

PIERRE SALVAT.

LES DÉCRETS D'ABUS

L'Univers publie des observations de Mgr Freppel sur l'avis de la section du Conseil d'État, que nous avons résumé dernièrement, et qui concerne le pouvoir du gouvernement de prononcer la suppression des traitements ecclésiastiques par voie disciplinaire.

L'illustré évêque d'Angers met en lumière les deux arguments que nous avons indiqués en quelques mots:

« Je n'examinerai pas si de pareilles prétentions sont bien rassurantes pour les officiers et les juges, par exemple; mais les auteurs de l'avis ne sauraient méconnaître qu'ici encore il y a une distinction fort importante à faire, une distinction qui enlève au considérant toute sa portée.

Les ecclésiastiques ne sont pas rétribués sur les fonds du Trésor à un titre quelconque, mais à un titre particulier, en vertu de l'engagement pris par l'Assemblée constituante de 1789, au nom du pays, dans le but d'indemniser le clergé de la perte de ses biens, mis à la disposition de la nation.

« A la différence de ceux qui se trouvent chargés d'autres services publics, et pour lesquels on ne saurait revendiquer aucun titre analogue, les ecclésiastiques sont rétribués sur les fonds du Trésor en vertu d'un concordat (article 14) qui à toute la valeur d'une convention internationale.

Supprimer cette rétribution, qui est l'une des bases de la convention, alors que cette faculté de suppression n'a été ni demandée par l'une des parties contractantes ni accordée par l'autre, ce n'est pas seulement une injustice envers un particulier, mais encore la violation d'un traité.

Conséquence: l'assimilation que fait l'avis des traitements ecclésiastiques à ceux qui figurent dans le budget à un titre quelconque est inadmissible.

Encore faut-il ajouter que le droit français ne permet pas de supprimer le traitement d'un fonctionnaire sans quelque jugement préalable: pour les traitements ecclésiastiques, au contraire, bien qu'ils aient le privilège d'être assurés par une convention solennelle, l'avis n'admet d'autre garantie que le bon vouloir ministériel.

LES 57,000 FRANCS DE M. GRÉVY

On lit dans le Citron: « Avant-hier dimanche, dans une loge maçonnique de la capitale, les F. R. causaient avant d'entrer en séance.

« On parlait politique, naturellement. « Le V. F. P. Brisson, président de la Chambre des députés, parla des 57,000 francs touchés à titre de prime par M. Grévy, lors de l'émission des obligations du Crédit foncier.

« Je n'admets pas de tels procédés, disait le F. R. Brisson. Quand on est chef de l'État, on ne tripatouille pas dans les syndicats avec les banquiers.

« Bien sapé F. R. Brisson! « Seulement, vous ne vous doutez pas que vous parliez du F. Grévy avec une franchise toute maçonnique, devant un F. qui commence à avoir assez de la gabegie républicaine. »

ÉDOUARD MANET

Manet avait le singulier privilège, à chaque Salon nouveau, d'éveiller la colère jalouse de certains artistes et d'éveiller la grosse joie des badauds, mais il attirait toujours aussi l'attention sincère des gens impartiaux.

De fait, ses tableaux, au milieu de deux mille toiles du Salon, donnaient une sensation spéciale qui se traduisait, selon les tempéraments, par le mépris, l'ironie et l'estime. Et encore cette estime allait elle quelquefois jusqu'à l'admiration.

Il ne faut pas oublier que Manet fut un chef d'école et qu'il a eu sur la peinture de son temps une influence considérable. C'est lui le premier qui déclara qu'il fallait peindre comme on voyait et seulement ce que l'on voyait.

Il a combattu avec vigueur le romantisme du pin-cu et dans la lutte — lutte longue et fatigante — le peintre perdit peu à peu sa fortune et sa santé.

Cependant la victoire lui demeura. Les artistes qui rêvaient se réveiller; ceux qui erraient dans les nuages de la tradition revinrent sur le sol de la réalité. Et l'influence de Manet a été telle, qu'elle s'est étendue non seulement sur les artistes, mais encore sur le public. Le public s'est épris du vrai, grâce à Manet, et il aime et apprécie maintenant le vrai dans tous les arts.

L'œuvre de Manet a donc été utile; elle a combattu et vaincu la tradition de la mauséenne peinture léchée; elle a forcé les peintres à voir et à faire vrai; et elle a fondé cette grande école du plein air d'où sont sortis tous nos jeunes peintres déjà célèbres.

Le bagage de Manet est considérable, et nous ne comptons pas les dix ou trois cents toiles entassées, les unes sur les autres, dans son atelier de la rue d'Amsterdam.

Ses tableaux qui firent le plus de bruit sont: le Déjeuner sur l'herbe, Lola, le Balcon, la Leçon de musique, le Repos, le Bon Bock,

Argenteuil (Salon de 1875), le Chemin de fer, Chez le père Lathuille (1880), le Trouer de lions (1881) et le Bar aux Folies Bergères, de l'année dernière.

Manet a peint un grand nombre de portraits, parmi lesquels celui de Faure dans Hamlet, d'Henri Rochefort, et celui de Jeanne, très apprécié au dernier Salon et que le peintre avait mis sous verre, à la mode anglaise.

La manière inventée par Edouard Manet a fait oublier qu'il était élève de Thomas Couture. A sa sortie de l'atelier, le jeune artiste adopta les procédés de son maître. A cette phase appartenait l'Enfant à l'épée, le Bœuf étendu sur la Grève, et les autres tableaux lument sans reproche. L'Enfant à l'épée, que le peintre vendit en 1869 pour cinq cents francs, était racheté en 1881 pour vingt-cinq mille francs.

C'est la même année que Manet obtint une médaille de 2<sup>e</sup> classe; l'année dernière il fut décoré; et comme nous lui demandions quelle était la récompense qui lui avait le plus réjoui le cœur, il nous dit en montrant son ruban rouge:

« Celle-ci, car elle est pour l'art; l'autre, c'est pour le marchand de tableaux.

Tout le caractère, droit, élevé, artiste d'Edouard Manet se retrouve dans cette phrase.

Edouard Manet était né à Paris en 1838; il n'avait donc que cinquante ans.

M. Edouard Manet a expiré hier soir à sept heures. Depuis la veille, son état ne laissait plus aucun espoir, et le dernier bulletin, rédigé dans la matinée par M. le docteur Marjolain, constatait une aggravation redoutable.

En effet, vers midi, après de longues heures de délire, le malade perdit connaissance et entra dans l'agonie. Des alternatives de calme et de crises violentes se produisirent.

Les médecins firent appeler la fille de M. Manet à huit heures, et elle arriva à dix heures.

Depuis bientôt trois mois, M. Manet était retenu au lit par un mal de pied qui s'était lentement aggravé au point que la gangrène avait attaqué le membre. Dès lors le salut n'était plus possible que par l'amputation.

Cette opération fut faite, on s'en souvient, il y a une quinzaine de jours. Le malade la supporta avec beaucoup de courage. Pendant quelque temps on crut Manet sauvé, lorsque, la semaine dernière, il commit l'imprudence, malgré la recommandation du médecin, de recevoir quelques amis; dès lors, la fièvre le reprit et ne le quitta plus. La situation devint d'heure en heure plus grave, et les soins furent impuissants à conjurer le dénouement fatal.

Rien n'est encore décidé relativement aux obsèques de M. Manet. Il est tout probable qu'elles auront lieu demain, mercredi, à midi.

REVUE DE LA PRESSE

M. Edouard Hervé parlant de l'interpellation que M. le duc de Broglie a déposée sur la triple alliance, termine ainsi un article dans lequel il analyse la pensée de M. Andrieux, développée dans le journal le Jour sur le même sujet:

« D'après M. Andrieux, la France va se trouver en présence d'une alliance de tous les États qui comptent en Europe. La France va se trouver en présence d'une véritable coalition.

« Quel est le caractère de cette coalition? Quel est son but? Quelle est la pensée de l'homme qui l'a organisée et qui la dirige, la pensée de M. de Bismarck?

« M. de Bismarck, d'après notre ancien ambassadeur à Madrid, ne veut pas faire la guerre à la France, à moins que la France ne repousse la demande qui lui sera adressée au nom de la coalition.

« M. de Bismarck compte en effet adresser à la France, au nom de la coalition, une demande de désarmement.

« Suivant lui, il faut que la France désarme d'abord, pour que les autres puissances puissent désarmer ensuite; et il faut

que les autres puissances désarment pour que l'Europe ne se ruine pas.

« On ne nous dira donc pas: Messieurs les Français, tirez les premiers. » On nous dira: Messieurs les Français, désarmez les premiers.

« M. de Bismarck compte couronner sa carrière et le règne de son souverain par le désarmement de la France, suivi du désarmement général de l'Europe.

« Ce ne serait pas seulement une forte diminution de charges pour l'Allemagne, écrasée par son budget militaire.

« Ce serait en même temps un acquiescement tacite de la France à la germanisation de l'Alsace et de la Lorraine. C'est du moins ainsi que la chose serait envisagée en Europe.

« Les graves révélations de M. Andrieux sont-elles exactes? Et si elles sont exactes, sont-elles complètes? N'y a-t-il pas quelque chose à y ajouter?

« Pour entraîner l'Italie dans la coalition, ne lui a-t-on pas promis quelque chose de plus que la satisfaction d'obtenir le désarmement de la France?

« La parole est à M. Challemel-Lacour. »

M. Etienne Vacherot adresse au Soleil un leading article sur la politique gouvernementale, dont nous extrayons le passage suivant:

« La politique de notre gouvernement républicain mérite un jugement sévère. Son vice capital est de se moins préoccuper du but légitime de toute politique digne de ce nom, que des moyens de garder un pouvoir dont il ne devrait se servir que pour le bien public. Il serait injuste de lui reprocher d'oublier entièrement la chose publique dans la préoccupation d'intérêts de parti ou des personnes. Ce qui est vrai, c'est que l'on a rarement vu une politique aussi égoïste, aussi étroitement républicaine, comme nos républicains du gouvernement et du Parlement ont la naïveté de le dire. Il semble qu'il n'y ait plus qu'une manière de juger et de qualifier la politique: ce n'est plus le succès des œuvres qu'elle poursuit; c'est le succès des candidatures qu'elle propose, on pourrait dire qu'elle impose, au souverain qui se nomme le suffrage universel. Qu'on suive assidûment les débats du Parlement et les contreverses de la presse.

« A travers les médiocres arguments dans lesquels se traîne la discussion des orateurs ou la polémique des journalistes républicains, on trouve toujours la note triomphante, l'argument victorieux: « Le pays est avec nous. » Leur politique intérieure agite et divise la patrie, trouble et décourage nos administrations, ruine nos finances, désorganise notre armée. Qu'importe? Le pays est avec eux. Leur politique extérieure, imprévoyante, inconsistante, timide, et avec cela aventureuse, conduit le pays qu'ils gouvernent à l'isolement, à l'impuissance peut-être à quelque chose de pire. Qu'importe? Le pays est avec eux.

« En effet, quel qu'ils fassent, le pays est toujours avec eux. Il semble du moins être avec eux contre la liberté, contre la justice, contre la paix sociale, contre l'économie, contre le bon sens et le bon droit, contre tout ce qui devrait l'intéresser profondément.

« Comment, avec leur manière d'entendre le succès, les républicains au pouvoir ne seraient-ils pas fiers de leurs adversaires vaincus et impuissants? Je commence à craindre qu'il ne faille de terribles leçons à ce peuple pour lui ouvrir les yeux, à ce

gouvernement pour lui fermer la bouche. Les épurations, les révocations, les dispersions des moines, les expulsions des princes, les réformes attentatoires à l'indépendance et à la dignité de la magistrature, les crédits à outrance, la discipline et l'esprit militaire remplacés par la passion et l'ambition politique: voilà des enseignements perdus pour ce peuple. Il lui faut des leçons de choses, comme on dit dans l'école, pour l'instruire. Mais quelles choses? Celles qui le touchent de près, qui gênent ses habitudes de vie et de travail, celles surtout qui s'attaquent à sa bourse. Il n'a pas vu de tres-bon ciel l'école obligatoire, parce qu'elle lui enlève la libre disposition de ses enfants. Il sera plus sensible que ne le voudraient les amis de la République à cette conversion qui frappe si durement la masse des petits rentiers. Il ne faudrait peut-être pas beaucoup de leçons comme celle-là pour dégoûter tout à fait le pays de la République. Espérons qu'il n'arrivera pas de plus grands malheurs pour lui ouvrir les yeux et les oreilles.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du lundi 30 avril. Présidence de M. Brisson.

La séance est ouverte à 2 heures. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. DURAND expose un projet de loi tendant à l'ouverture d'un crédit pour l'Exposition nationale des artistes vivants en 1883.

Les récidivistes. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des propositions relatives aux récidivistes.

M. HERBETTE, commissaire du gouvernement, s'excuse d'abord de rentrer dans la discussion générale, ajoutant qu'il y est convié par le discours de M. Clémenceau.

La question des coupables doit être, selon M. Clémenceau, le but de la loi pénale; mais il faut aussi songer à garantir la société et l'immense majorité des hommes honnêtes et laborieux qui la composent.

L'administration a déjà fait bien des efforts pour réduire les causes, que l'on a signalées, du mal dont souffre la société, par des réformes soit au point de vue pénal, soit au point de vue pénitentiaire.

On a élevé certaines critiques contre l'inspection générale qui remplace les services extérieurs à l'administration pénitentiaire. On a dit que le contrôle n'existait pas, parce que les rapports seraient remis au directeur du service pénitentiaire.

La vérité est que les inspecteurs traitent directement les affaires avec le directeur, et cela au grand avantage des réformes et des progrès à réaliser.

On a allégué que les enfants assistés étaient enfermés avec les enfants condamnés. Les enfants condamnés à une peine légère ne sont pas, il est vrai, placés dans un quartier spécial; mais ceux qui ont subi des condamnations sévères sont dans des quartiers spéciaux et correctionnels. Le nombre en est d'ailleurs très restreint. On a donc à redouter aucun contact pernicieux.

On s'est plaint sur le sort des enfants qui n'ont pas de famille; mais ces enfants, qui ne savent encore aucun métier, ne peuvent gagner beaucoup d'argent. Il a été reconnu qu'il était préférable de substituer au salaire des gratifications proportionnelles au travail de l'enfant.

La loi se permet que des établissements agricoles, l'administration a traité avec des établissements industriels privés, qui donnent de très bons résultats, mais on ne doit confier qu'avec beaucoup de réserve les enfants à des entrepreneurs privés.

Toutefois, dans les colonies agricoles, on forme des boulangers, des tailleurs, des forgerons, des maçons, etc. Une des colonies forme des marins; on considère en effet que les voyages maritimes ont un bon moyen de calmer de jeunes imaginations trop vives. Les enfants de ces établissements sont sérieux et l'administration n'est pas dépourvue de moyens de surveillance.

FEUILLETON DU 2 MAI 1883. — 46 —

LES LURONS DE LA GANSE

PAR AIMÉ GIRON

CHAPITRE XIII

Mendiant sinistre

(SUITE)

— Refuseras-tu à ta maîtresse, appuya Antonin, cette joie d'une bonne action, un jour comme celui-ci? Ce pardon obtenu par elle doit lui porter bonheur. Tu sais si elle t'aime! Veux-tu donc qu'elle soit malheureuse?

Le vieillard sanglota plus violemment. — Voyons, continua Antonin. Est-ce que je ne t'ai pardonné pas, moi? Quand Agnès m'a pardonné pour lui...

— Allons? Pitié pour ton enfant! Pitié! insista Agnès d'une voix attendrie.

— Non, je ne puis le bénir, articula soudain Balayou avec effort. Mais, va... va... te pardonne, puisqu'ils t'ont pardonné tous. Va-t'en, maintenant! Va-t'en! Si

nous nous revoyons jamais, ce sera là-haut. Ah! Puisse-t-on nous voir!

Puis, le pauvre père brisé cacha son visage dans ses deux mains et fondit en larmes. Durant sa longue existence, on ne l'avait jamais vu pleurer comme on ne l'avait jamais vu rire.

Jean Pégù n'avait pas bougé de place, ni tenté un mouvement. Agnès tira d'une des poches de son petit tablier de satin noir, dix pièces d'or. Elle les tendit au sinistre mendiant.

— Prends, dit-elle. Elles étaient dans ma corbeille pour acheter une parure. Prends! Que ce modeste secours t'aide à commencer une nouvelle vie et à trouver un métier d'honnête homme.

L'ancien bourgeois n'osait avancer sa main nue. Il la retira de ses haillons et l'enveloppa d'une loge qui lui servait de mouchoir. Cette main avait, peut-être encore, du sang dans ses plis ou sous les ongles. Il la lissarda soigneusement, puis la referma avidement sur les dix pièces d'or.

Il s'enhardit alors à relever une dernière fois les yeux. Il regarda la jeune mariée avec admiration, puis les reporta avec terreur sur son père. Agnès avait saisi, dans ses deux mains décolorées, les grosses mains du père, les mains d'un brave homme, celles-ci. Sous les paupières d'un vieux immonde passa un éclair de surprise et de souffrance à la fois.

Sans dire mot, sans geste aucun, il tourna les talons et s'enfuit, tête basse, comme un loup. La foule des mendiants s'accarta devant lui ainsi que devant une bête horrible et dégoûtante. Il sortit de ce cercle où misère et s'éloigna.

Il s'éloignait, sans se retourner. Seulement, parfois, son doigt crispé pinçait une corde de son violon. Un sous-dit la note rauque et étrange partait au loin et dans sursaut, comme un ricanement. Il sem-

blait redevenu le roi-sorcier des grillons. Balayou entra dans la ferme. Il s'assit sur un banc écarté et, croissant les coudes sur la table, il y enfouit sa tête et pleura silencieusement.

Agnès continua la distribution de ses souvenirs. Antonin resta pensif. La présence de cet homme avait réveillé, dans ses souvenirs, tout un passé douloureux. Il pensait à ses deux amis, Pierre et Théodore.

— Morts, hélas! Ah! s'ils étaient auprès de nous en ce jour de bonheur, mon Dieu, il ne me manquerait plus rien sur la terre des joies que vous y prêtez encore aux pauvres pêcheurs!

Pendant ce temps, les bénédictions à voix basse et à voix haute pleuvaient sur la ferme des violons et les vœux, sur les deux jeunes époux.

Agnès était adorablement belle en ce moment, belle des reflets de son âme charitable et des tendres dévouements de son cœur.

CHAPITRE XIV

Un tréteau et une chapelle

Les ombres funestes, qui avaient assombri le ciel de la France, s'enfuyaient, se dispersaient, disparaissaient sous la fanfare des clairons de victoire. D'innombrables autres glorieux s'allumaient ici et là, et leur étincelante splendeur, la France reparaissait aux regards du monde comme la nation de Charlemagne et la fille aînée de l'Église: ANSTERLITZ, Éna, Eylau, Eckmuhl, Wagram éclataient aux grondements du canon; et le drapeau français flottait dans la poudre et la fumée, démasquant soudain derrière ses plis ces lumineux soleils.

Notre histoire redevenait chevaleresque et superbe. L'excès de gloire remplaçait l'excès de honte. L'Europe était changée en vaste champ de bataille où le peuple français passait, haletant de valeur, dans les

roulements du tambour et les mugissements de la foudre, au vie de la France battait au moment hors des murs des cités, en rase campagne et s'il y avait du sang répandu, ce n'était plus sous le fil du couperet mais sous la pointe des baïonnettes. On mourait avec entrain.

La nation portait dans sa gibberne sa feuille de route pour l'immortalité. Les rois et les empereurs n'éprouvaient plus de goût mais peur. La France avait retrouvé son grand chemin d'honneur, de générosité, de conquêtes d'un bout à l'autre de l'univers et elle y marchait fièrement, d'un pas fraternel et le front haut.

Pendant que les uns allaient faire tuer sous les aigles impériales aux ailes déployées les autres, autour d'eux, regardaient orgueilleusement les bulletins de victoire et se contentaient d'être heureux en bons époux, bons pères et bons bourgeois.

Hors de France on bataillait. En France, l'on festinait et l'on dansait. Durant de nombreuses années et de longues années, on avait si mal diné et si rarement battu les ailes de pigeon!

Dans un des arrondissements de la Haute-Loire, en ancienne Auvergne, le petit chef-lieu se nomme Brioude. Brioude, est en Limagne d'Auvergne, la terre des bals éternels et des exagérations politiques. Les hommes s'y entêtent dans les utopies révolutionnaires les plus avancées et les femmes y vivent dans le souci d'interminables coiffures.

Les sauteries publiques et générales s'y installent au plus tumultueux des fêtes champêtres. Toute occasion est excellente pour exécuter des chasses-croisés et tout prestes saisi pour tourner des vaises folles. Pres un saint de parousse qui ne voit s'organiser, en son honneur et en plein air, ces fêtes sautillantes. Les prairies, après la

fenaison, sont des parquets tout prêts aux volages escarpés et aux mâges bolines.

Quant au violoncelle, c'était tout simplement aussi Jean Pégù, l'ex bourgeois. Cette machine et lui, vieux amis après tout. Il avait jadis sur sa plate-forme, joué du couteau, il y jouait aujourd'hui de la grucelle, n'en éprouvant pour sa part ni moins d'entrain ni plus de répugnance.

Il avait terminé un air de bourrée par un vaigissement griard et discordant pour annoncer la note, c'est à dire une accolade des cavaliers et des cavaliers au hasard du vis à vis. Lorsqu'un homme passa sous le tréteau. Pailheray, l'ancien commissaire du gouvernement à Montfaucon.

Pailheray, la Révolution escamotée, se vit entouré d'un tel mépris et d'une telle aversion qu'il jugea prudent de quitter sa ville natale. C'est pourquoi, revenu à ses bœufs, l'apothicaire avait transporté son officine à Brioude, l'arrondissement opposé et la terre jacobine par excellence.

« Eh! eh! citoyens? cria Pégù, en se penchant au rebord de l'échafaud. Pailheray releva la tête et fit un geste de surprise.

— Eh! oui, Moi. Bien moi, carabombal! Les dévôts de la République sont restés si rares qu'ils doivent se regarder, s'ils se rencontrent, comme des bêtes curieuses.

— Chut! répondit Pailheray inquiet. Je suis sans doute plus aise de te revoir que tous ses poichinelles de te connaître.

(A suivre.)